

ressemblent aucunement à celle des enfants rachitiques. D'une manière schématique, le rachitisme se caractérise surtout par la nouure épiphysaire, l'arrêt de croissance et l'incurvation des diaphyses. C'est en somme et avant tout une déformation du squelette, reconnaissable au volume exagéré des têtes osseuses, (bracelet rachitique, chapelet costal...), à l'exagération de la courbure physiologique des os longs (genu-valgum, tibia en lame de sabre, parenthèse de Pinard...), enfin, au raccourcissement des membres, conséquence naturelle des nouures et incurvations. Rien de pareil chez notre malade. Sans doute, les jointures sont augmentés de volume, mais le processus hypertrophique porte également sur la diaphyse du segment de membre correspondant. Le corps de l'os a subi un accroissement de volume proportionné à celui de l'extrémité osseuse, l'hypertrophie en un mot est uniformément répartie à tout l'organe, si bien qu'en définitive, à ne regarder v.g. que l'avant-bras, on est moins frappé par la déformation que par le gigantisme du membre. Ajoutons qu'à part l'hypertrophie, les membres supérieurs et inférieurs de notre petit malade n'ont subi ni raccourcissement, ni déviation appréciables. La forme du thorax seule pourrait faire croire à l'existence du rachitisme dans le bas âge, si l'on en juge par la saillie du sternum, et l'enfoncement léger des côtes, à leur partie moyenne. Mais cette déformation est peu marquée, reste à l'état de manifestation isolée et ne saurait suffire à elle seule à établir l'influence du rachitisme dans la genèse de la maladie actuelle.

L'ostéite hypertrophiante est souvent le résultat de la syphilis héréditaire et l'on pourrait se demander si telle n'est pas l'origine des lésions osseuses de notre sujet. Nous ne le croyons pas: 1° parce que l'histoire des antécédents familiaux, tant du côté du père que de la mère, est absolument négative à cet égard:

2° Parce que l'enfant n'offre aucun stigmate de syphilis héréditaire: (hydrocéphalie, kératite, triade d'Hutchinson, infantilisme...);

3° Parce que l'hypérostose de nature syphilitique, objective-